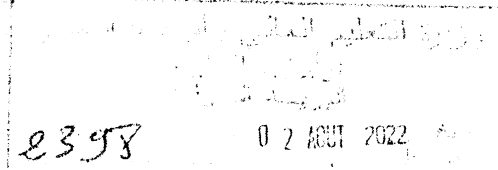




الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة المالية

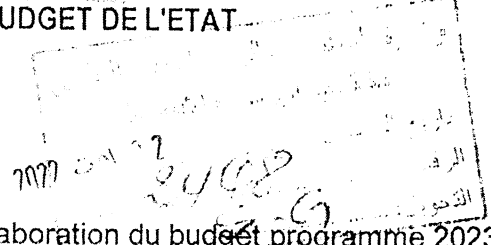
1715



31 JUL. 2022

الوزير

MESDAMES ET MESSIEURS LES ORDONNATEURS DU BUDGET DE L'ETAT



Objet: A/S de la mise en œuvre effective de la LOLF/Elaboration du budget programme 2023.

Réf : - Note N° 2405/MF du 03 octobre 2021.

- Note N 1053/MF 30 avril 2022 relative à la préparation de l'avant-projet de Loi de Finances et du budget de l'État pour 2023.

Dans le cadre des travaux de préparation du budget programme pour l'exercice 2023, conformément aux dispositions de la Loi Organique n° 18-15 du 2 septembre 2018 relative aux Lois de Finances, modifiée et complétée (LOLF), et suite aux discussions budgétaires, il ressort de l'exploitation des premiers résultats que de nombreux ordonnateurs ne se sont pas conformés aux directives de la note d'orientation relative à la préparation de l'avant-projet de loi de finances et du budget de l'Etat pour 2023.

Il a été relevé également que les comités budgétaires mis en place au niveau de chaque département ministériel et institution nationale, ne se réunissent pas périodiquement, conformément à ce qui a été convenu avec mes services compétents.

A ce titre, il convient de rappeler que ces comités ont pour missions :

- L'accompagnement du processus d'appropriation et de mise en place des nouveaux modes de gestion introduits par la LOLF;
- La conception de la structure de programmes et sous programmes et la définition des actions qui représentent le niveau opérationnel pour l'exécution des dépenses budgétaires;
- L'élaboration des rapports sur les priorités et la planification (RPP) en précisant la démarche de performance en définissant les objectifs et les indicateurs de performance, et ce conformément aux dispositions de l'article 05 du décret exécutif n° 20-403 du 29 décembre 2020 fixant les conditions de maturation et d'inscription des programmes.

Ces comités, présidés par les Secrétaires Généraux des départements ministériels, dont le premier objectif était de pallier aux insuffisances constatées dans l'élaboration des RPP au titre des années 2021 et 2022, doivent veiller à la production du budget programme 2023 dans les délais impartis.

Dans cette optique, plusieurs réunions d'appui et d'accompagnement ont été organisées, depuis novembre 2021, avec l'ensemble des comités budgétaires ministériels et des institutions nationales pour:

- La validation des structures de programmes ainsi que la proposition des actions, le cas échéant les sous actions pour chaque ministère et institution nationale;
- Le retour d'expérience concernant l'élaboration des Rapports sur les Priorités et la Planification (RPP) pour l'exercice 2022 à titre démonstratif;
- La définition des objectifs et des indicateurs de performance;
- Le retour d'expérience concernant le programme de formation lancé.

En outre, les services compétents du Ministère des Finances ont également lancé des actions de vulgarisation, de sensibilisation et de communication au profit de l'ensemble des ministères et Institutions nationales permettant la concrétisation des objectifs assignés dans les délais fixés par la LOLF, et ont mis en place plusieurs instruments et outils d'information, notamment :


- L'organisation des séminaires de vulgarisation au profit de l'ensemble des départements ministériels et institutions Nationales ainsi que des 48 wilayas.
- La poursuite du programme de formation dont notamment la formation de formateurs devant assurer la formation de plus de 6000 agents budgétaires
- La publication d'une importante documentation sur le site officiel <http://mfdgb.gov.dz/>.

Il demeure entendu que mes services ne ménageront aucun effort pour la concrétisation de cette réforme, mais il est important aussi que les comités budgétaires s'impliquent plus activement dans l'élaboration du budget programme 2023 en veillant scrupuleusement à rendre disponible les informations nécessaires à la formalisation des documents budgétaires devant accompagner le projet de loi de finances conformément aux exigences de la LOLF.

Compte tenu des délais impartis, la contribution effective de tous demeure indispensable pour garantir la réussite de l'élaboration du budget programme 2023.

Comptant sur votre habituelle collaboration, je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les ordonnateurs, l'expression de ma parfaite considération.

وزير المالية
ابراهيم جمال كسالي



Copie à titre d'information à Monsieur le Premier Ministre